

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
 Filière : Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Les organisations</b>		2014-2015					
Code	T.TS.SO359.B3.F.14	Type de formation *	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres						
Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire <b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres					
2 <b>Organisation</b>									
Crédits ECTS *	5 crédits ECTS	Langues(s)	<input checked="" type="checkbox"/> français						
Volée PT, EE et TP 2014 Sémanies 8 à 21 Lundi et/ou mardi									
3 <b>Prérequis</b>									
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre									
<b>Autres prérequis</b>									
4 <b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>									
<b>Compétence principale :</b>	3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.								
<b>Compétence secondaire :</b>	2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.								
<b>Compétences effectives :</b>	2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques). 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs. 3.1 Se situer dans son équipe, dans son organisation et le fonctionnement de son institution.								
<b>Objectifs :</b>	Connaître les théories des organisations et les principaux modèles de la nouvelle gestion publique. Connaître les principes d'organisation de l'Etat (Etat de droit, fédéralisme et subsidiarité, Confédération, cantons, communes, etc). Etre capable de repérer les rôles, enjeux et contraintes des organisations publiques et privées, en particulier dans les politiques familiale, de la vieillesse et de la santé. S'approprier les ressources requises sous forme de savoirs à mobiliser progressivement tout au long de la formation dans l'exercice de sa (future) pratique professionnelle.								

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
 Filière : Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>	Les organisations	2014-2015
5 <b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

De notre naissance à la maternité, enfant au sein de la famille, à la crèche, à l'école, en entreprise, à l'Université, dans nos rapports avec l'administration, à l'hôpital, au tribunal, en EMS, à l'entreprise des pompes funèbres qui nous conduira à notre dernière demeure ; les organisations sont indissociables de nos existences.

En référence à la sociologie des organisations, toute organisation quelle qu'elle soit est une construction sociale complexe, non naturelle et modulable qui regroupe un certain nombre de personnes interdépendantes qui travaillent ensemble pour atteindre un but commun.

Comment les organisations ont-elles évolué dans l'histoire ? Comment sommes-nous passés d'un modèle d'organisation très hiérarchisé et collectif à un modèle plus horizontal et centré sur l'individu ? Comment les organisations sont-elles régies sur un plan juridique ? Quel impact exercent elles sur les individus qui les composent ou les fréquentent ? Quels sont les enjeux sociaux, relationnels, de pouvoir qui se jouent à l'intérieur et entre organisations ?

Considérées comme un lieu de production de bien-être social, nous aborderons en articulation avec le cours consacré à la nouvelle gestion publique un historique des différentes théories des organisations développées autour de deux grands pôles : l'analyse de leurs fonctionnements et l'étude du comportement des individus. Ce voyage dans le temps nous emmènera du taylorisme à la psychosociologie des organisations, de l'analyse stratégique à la production du capital humain en passant par des éléments d'analyse institutionnelle (rapports de pouvoir, statut, fonction, rôle).

Des notions élémentaires relatives à la structure juridique des organisations seront, en outre, abordées.

L'enseignement proposera une description et une remise en contexte des principales transformations contemporaines de l'administration publique. Seront ainsi mis en évidence les paramètres socio-économiques et politiques qui expliquent la montée des critiques à l'égard du modèle bureaucratique d'action publique et l'émergence des principes de la nouvelle gestion publique.

Les principaux modèles de nouvelle gestion publique seront ensuite présentés et discutés sous l'angle de leurs implications pour l'action sociale. L'accent sera notamment placé sur les conséquences du nouvel idéal gestionnaire et des outils qui sont appelés à le concrétiser (contrats de prestations, indicateurs de performance, etc.) en matière de qualité des prestations et interventions sociales.

Le travail social - ses définitions, ses objectifs, ses moyens - sont fortement conditionnés par la société dans laquelle il se développe. Les institutions politiques définissent les règles du jeu (le droit) et désignent ses arbitres (les juges). Qui fait les lois relatives à la famille, à la santé, à la vieillesse ?, pour ne prendre que les trois thématiques abordées dans le cadre de ce module.

Les politiques familiales et de la petite enfance, les politiques de « conciliation » famille-travail, en lien avec la division sociale et sexuelle du travail dans et hors de la famille. Dans ce contexte, les institutions juridiques centrales de la famille seront traitées : filiation, mariage, divorce, union libre, partenariat enregistré.

La politique de la vieillesse, en particulier de la structure démographique et de la place des acteurs et des actrices, de la retraite et de l'évolution des services ou des institutions.

La politique de la santé par une présentation de ses enjeux, de ses acteurs principaux, du cadre légal dans lequel ceux-ci agissent ainsi que les principes et concepts clés du managed care qui est l'expression propre du domaine sanitaire de la nouvelle gestion publique.

6 <b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------------------------------------------------

Examen écrit le **22 juin 2015 (semaine 26)**.

7 <b>Modalités de remédiation *</b>
-------------------------------------

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
-------------------------------------------------------------

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités :

- a) Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit
  - Examen écrit le **31 août 2015 (semaine 36)**
- b) Répéter le module en suivant à nouveau les cours et en passant l'évaluation prévue en fin de module.
- c) Repasser l'épreuve d'évaluation du module de l'année académique suivante.

8 <b>Remarques</b>
--------------------

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
 Filière : Travail social

<b>1 Intitulé du module</b>	<b>Les organisations</b>	<b>2014-2015</b>
<b>9 Bibliographie</b>		

### Recherches :

Santé des Aînés. Soins ambulatoires et de longues durée pour les personnes âgées en Suisse. Développement et perspectives.

Nom des chercheurs : Valérie Hugentobler, François Höpflinger  
 Recherche financée par l'Oberservatoire Suisse de la Santé, 2004-2006.

Marché privé de l'aide et des soins à domicile (SASD) en Suisse romande :  
 recension et analyse.

Noms des chercheurs : Valérie Hugentobler, Annick Anchisi, Corinne Dallera, Agnès Strozega  
 Recherche financée par RECSO HES-SO, 2012-2013.

Le positionnement des personnes âgées sur le secteur marchand des prestations d'aide et de soins à domicile en Suisse romande (cantons de Genève et Vaud). La nouvelle figure du "citoyen-consommateur" comme garante de la qualité de vie à domicile.

Noms des chercheurs : Valérie Hugentobler, Annick Anchisi, Corinne Dallera  
 Recherche financée par la Fondation Leenaards, 2013-2014.

### Publications :

Dallera C., Hugentobler V. & Anchisi A. (à paraître) - L'apparition d'organisations marchandes dans le domaine de l'aide et des soins à domicile en Suisse romande, nouveaux enjeux pour les territoires ou redéfinition des territoires de l'aide et des soins de longue durée ? *Revue SociologieS*.

Gobet, P., Boschetti, P., Hunkeler, J. & Muheim, G. (2006). *Le prix des médicaments: l'industrie pharmaceutique suisse*. Lausanne : Editions d'en bas.

Gobet, P., Galster, D., Scherer, F., Repetti, M. & Constantin, E. (2012). *Le case management en contexte : bases conceptuelles et applications d'un dispositif de prise en charge intégratif*. Lausanne : Editions EESP.

Gobet, P. & Emilsson, T. (2013). Integration as "Boundary Redefinition Process". In K. Leichsenring, J. Billings, H. Nies, (eds.). *Long-term care in Europe - Improving policy and practice* (pp. 118-139). Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Hugentobler, V. (2011). Des "vieux", ni pauvres, ni malades ? *Actualité sociale*, 30, 17-19.

Hugentobler, V. (à paraître) - La question de l'équité intergénérationnelle : problème social ou subterfuge politique ? In I. Mallon, C. Hummel, V. Caradec, *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Moachon, E. & Bonvin, J.-M. (2013). Les nouveaux modes de gestion de travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. In C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (eds.). *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (pp. 205-220). Québec : Presses Universitaires du Québec.

Modak, M., Messant, F. & Keller, V. (2013). Les normes d'une famille "juste" dans les interventions des assistants et assistantes sociales de l'aide sociale publique. *Nouvelles Questions Féministes*, 32(2), 57-72.

Modak, M., Martin, H. & Keller, V. (2013). Edito. Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, 32(2), 4-11.

Modak, M. & Bonvin, J.-M. (2013). Il faut reconnaître le "care" sur tous les plans. Reiso.

Modak, M. & Bonvin, J.-M. (Eds.) (2013). *Reconnaitre le care : un enjeux pour les pratiques professionnelles*. Lausanne : Les Cahiers.

Modak, M. (2012). Entre mesure et démesure : les enjeux sexués de la mise en visibilité du care chez les assistants et assistantes sociales. In M. Garrau & A. Le Goff (eds.), *Politiser le care ? Perspectives sociologiques et philosophiques*. Lormont : Le Bord de l'Eau.

Praz, A.-F., Messant, F. & Modak, M. (2011). "Produire des enfants" aujourd'hui : un défi pour l'analyse féministe. *Nouvelles Questions Féministes*, 30(1), 4-10.

Varone, F. & Bonvin, J.-M. (dir.). (2004). La nouvelle gestion publique. *Les politiques sociales*, 64(1-2).

### **10 Enseignants**

Gobet Pierre  
 Henny Elisabeth  
 Hugentobler Clerc Valérie  
 Lambelet Alexandre  
 Mayor Stéphan  
 Modak Marianne  
 Pauchard Colette  
 Spack Annelysse

### **Nom du responsable de module \***

Stéphan MAYOR

## Descriptif de module

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Les organisations</i>	<b>2014-2015</b>
<i>Descriptif validé le *</i>	<i>Descriptif validé par *</i>	
18 décembre 2014	Philippe Beuret	

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
 Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Professionnalité et champs professionnels	2014-2015
<b>Code</b> T.TS.SO359.B6.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10 crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volée PT, EE et TP 2014 Semaines 8 à 23 Lundi et/ou mardi			
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<b>Compétence principale :</b> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.			
<b>Compétences effectives :</b> 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant. 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué. 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.			
<b>Compétences secondaires :</b> 2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.			
<b>Objectifs :</b> Se familiariser à l'histoire de la question sociale et de l'action sociale. Connaître les métiers du travail social, leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles et leurs principes déontologiques. Connaître les définitions, statut, rôle et fonction du travail social. Connaitre les dilemmes et les tensions traversant ce champ et être capable de se positionner. Se familiariser avec le paysage institutionnel du travail social. Se familiariser avec la construction d'une argumentation et d'une pensée critique.			

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
 Filière : Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>	2 <b>Professionnalité et champs professionnels</b>	3 <b>2014-2015</b>
5 <b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

### Contenu :

Le module est organisé en trois parties : Histoire, Champs, Métier.

Dans la partie Histoire, la genèse et les principales transformations du travail social sont approfondies à la lumière de l'histoire sociale, économique et politique du 20ème siècle. Une attention particulière sera portée à l'histoire du travail social en Suisse, tout en nous référant au contexte international et aux expériences dans d'autres pays occidentaux.

Dans la partie Champs, l'intérêt se focalise sur la connaissance des institutions. Cette partie consiste en la présentation (par leurs responsables et/ou leurs travailleurs et travailleuses sociales) de lieux du travail social significatifs. Les caractéristiques, les différences et les similitudes des divers domaines du travail social sont ensuite analysées et identifiées. La question des missions est centrale dans cette partie. Une attention particulière est mise sur le repérage des enjeux et des dilemmes professionnels.

Dans la partie Métier, enfin, c'est le ou la professionnelle qui est au centre de l'intérêt. Les conditions de travail et la professionnalité sont éclairées par différentes approches : théorie du travail social, sociologie des professions, genre, droit du travail, associations professionnelles et déontologie.

Le module est structuré autour de cinq questions transversales traitées tout au long du module: qui sont les destinataires du travail social ? Quelles sont les missions et les tensions du travail social ? Qui sont les responsables de l'action sociale ? Quelles transformations sont en cours dans les champs du travail social ? Quels sont les enjeux et les dilemmes professionnels liés au travail social ?

### Formes d'enseignement :

Cours, ateliers-séminaires, ateliers de lecture, lectures personnelles, rédaction de textes. Une participation régulière et active des étudiant-e-s est attendue.

6 <b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------------------------------------------------

Travail écrit individuel à remettre pour le jeudi **18 juin 2015 avant 17h00 (semaine 25)**.

7 <b>Modalités de remédiation *</b>
-------------------------------------

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
-------------------------------------------------------------

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

#### Répétition (en cas d'obtention de la note F : Trois possibilités :

- Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit
  - Travail écrit individuel à remettre pour le lundi **24 août 2015, avant 17h (semaine 35)**.
- Répéter le module l'année académique suivante en participant à nouveau aux cours et en passant l'évaluation prévue en fin de module.
- Repasser l'épreuve d'évaluation du module de l'année académique suivante.

8 <b>Remarques</b>
--------------------

Pour la liste des enseignant-e-s, voir programme détaillé dans le polycopié.

9 <b>Bibliographie</b>
------------------------

#### Publications récentes (2011-2015) des principaux intervenant-e-s :

- Csupor, I. & Ossipow, L. (2012). Des pauvres, partenaires d'une recherche sur l'aide sociale ? Asymétrie dans la constitution des partenariats et dans la restitution des résultats. *Pensée Plurielle*, 30-31, 139 - 151.
- Keller, V., Modak, M., Messant, F. & Girardin, M. (2011). Un cadre légal égalitaire assure-t-il une égalité réelle ? Le cas de l'intervention des assistants et assistantes sociales dans l'aide sociale publique. *Actualités sociales*, 34, 8-9.
- Keller, V. & Schmocke, B. (2013). Zur Unterscheidung von Sozialarbeit, Sozialpädagogik und Soziokultureller Animation in der Schweiz. In Riedi, A., Zwilling, M., Meier Kressig, M., Benz Bartoletta, P., Aebi Zindel, D. (Hrsg.) (pp.365-372). Bern: Handbuch Sozialwesen Schweiz.
- Kuehni, M. (2014). L'assignation au travail : focus sur les emplois temporaires de l'assurance chômage. Chroniques internationales de l'IRES, 28-36.
- Kühni, K., Meyer, G. & Spack, A. (2012). Ces indispensables théories sur le développement de l'enfance... *Revue "petite enfance"*, 108, 13-24.
- Le Feuvre, N., Kuehni, M., Rosende, M. & Schoeni, C. (2014). Le genre du "vieillissement actif": du principe de traitement équitable à la multiplication des injonctions contradictoires . Revue suisse de sociologie, 40 (2), 307-324.
- Meyer, G., Spack, A. (2014). De la peur de juger à la mobilisation des savoirs. *Petite Enfance*, no 115, 70-81.
- Meyer, G., Spack, A. (2014). (Sous la direction de). *Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir*. Toulouse : Edition Eres.
- Modak, M., Martin, H., Keller V. (2013). Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles questions féministes*, 32, 4-13.
- Tabin, J.-P. & Togni, C. (2013). *L'assurance chômage en Suisse, Une sociohistoire (1924-1982)*. Lausanne : Editions Antipodes.
- Togni, C. (2015). *Le genre du chômage. Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse*. Lausanne : Editions Antipodes (à paraître).

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Professionnalité et champs professionnels</b>	<b>2014-2015</b>
10 <b>Enseignants</b> Audergon Philippe Bersier Yannick Bluteau Nathalie Carrarini Giovanna Csupor Isabelle De Siebenthal Véronique Descharne Joël Henny Elisabeth Keller Véronique Kuehni Morgane Kuhni Karina Marin Katja Marlèvre Kilian Masciulli Aurélie Mercolli Mauro Pahud Claude Paulus Eric Pfleghard Saskia Sans enseignant Schaerer Michèle Schneider-Hausser Lydia Simonet Jean-Claude Spack Annelyse Togni Carola Vacataire Vacataire2 Vuille Marilène		

**Nom du responsable de module \***

Isabelle CSUPOR & Carola TOGNI

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2014

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
 Filière : Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Formation pratique 1 EE</b>		<b>2014-2015</b>
<b>Code</b> T.TS.SO359.FP1EE.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres	
2 <b>Organisation</b>		<b>Langues(s)</b>		
<b>Crédits ECTS *</b> <b>30 crédits ECTS</b> • la partie formation "terrain" équivaut à <b>25 crédits ECTS</b> • la partie " <b>intégration</b> " liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>5 crédits ECTS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> français			
Volée EE2014  Semestres 1 à 4 Sem. 1 : Automne 2014 Sem. 2 : Printemps 2015 Sem. 3 : Automne 2015 Sem. 4 : Printemps 2016				
3 <b>Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique 1 EE</b>	<b>2014-2015</b>
4 <b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		

### Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

- 1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
- 2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
- 3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
- 4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
- 5. Collaborer entre professionnels et institutions.
- 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

### Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

### Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 <b>Contenu et formes d'enseignement *</b>
---------------------------------------------

### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
 Filière : Travail social

<b>1 Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique 1 EE</b>	<b>2014-2015</b>
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :**

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite (au plus tard à fin avril 2015).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

<b>7 Modalités de remédiation *</b>	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

Pas de remédiation possible.

**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

**Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

<b>8 Remarques</b>
--------------------

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

**Modalité A**

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e.

**Modalité B, conçue en principe en deux parties :**

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

<b>9 Bibliographie</b>
------------------------

- Davezies, P.(1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.  
 Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP  
 Mauduit-Carbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Carbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

<b>10 Enseignants</b>
-----------------------

**Nom du responsable de module \***

CSIKOS Levente

**Descriptif validé le \***

10 juillet 2014/bis

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret